



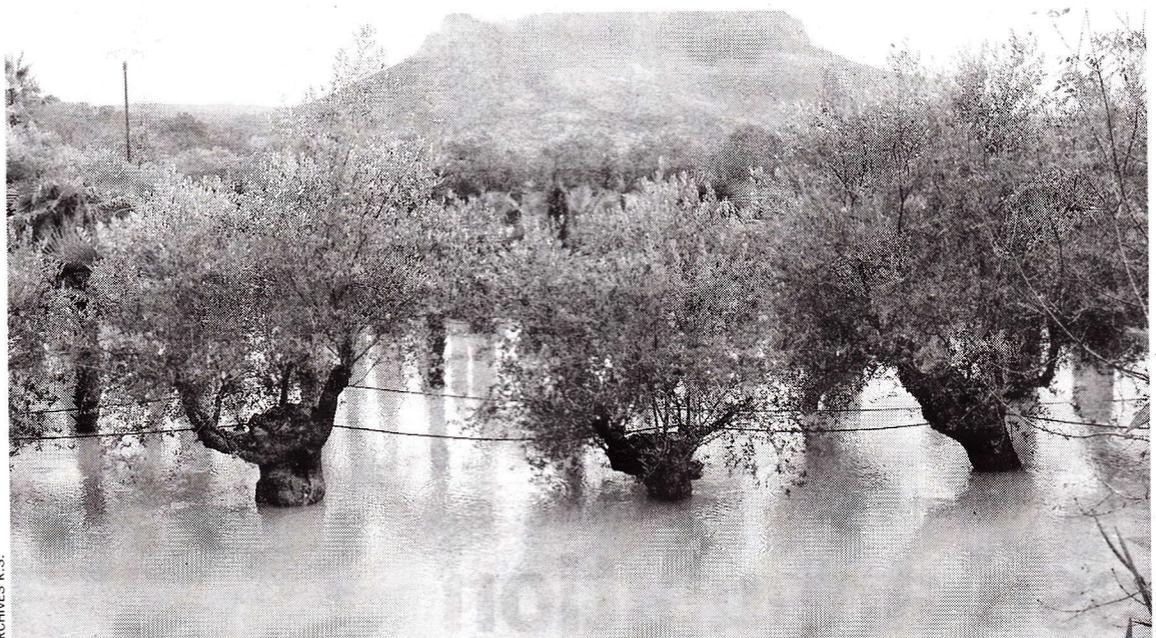
INONDATIONS La Mission d'information du Sénat dans le Var aujourd'hui

La Mission commune d'information sur les inondations de novembre 2011 est en déplacement aujourd'hui et demain dans le Var. Le programme débute ce matin à Toulon avant de se poursuivre cet après-midi par des visites dans le secteur de la basse vallée de l'Argens. **P. 5**

Sénat. La Mission commune d'information sur les inondations de novembre 2011 est en déplacement aujourd'hui et demain dans le Var. Travaux publics.

La Mission d'information sur les inondations est à l'écoute

■ Le Sénat a mis en place en février une Mission commune d'information sur les inondations qui se sont produites dans le Var, et plus largement dans le Sud-Est de la France, au mois de novembre 2011. Présidée par Louis Nègre (Ump-Alpes-Maritimes), la mission est composée de 25 parlementaires. Les quatre sénateurs du Var en font partie. Pierre-Yves Collombat en est le rapporteur. Il est aussi à l'origine de la mise en place de cette mission. Cette mission effectuée à partir d'aujourd'hui son premier déplacement dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes. Le programme débute ce matin à Toulon avant de se continuer cette après-midi par des visites dans le secteur de la basse vallée de l'Argens.



ARCHIVES R.S.

En Dracénie et dans la basse vallée l'Argens

Demain, la mission rencontrera des associations de sinistrés et des maires de communes sinistrées de la Dracénie et de l'arrondissement de Brignoles. Dans l'après-midi, la mission visitera des sites à Châteaudouble et à Draguignan. Le vendredi 6 avril, la Mission sera dans les Alpes-Maritimes.

Avant de se déplacer, la Mission commune d'information a procédé à plusieurs auditions qui se sont déroulées en mars au Sénat. On ne saurait trop recommander la lecture des comptes-rendus de ces auditions qui sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.senat.fr/commissions/missions/inondations/index.html>

On retiendra particulièrement l'audition de M. Pierre Lagadec (directeur de recherche à l'école polytechnique et auteur de travaux sur le

Le coût des inondations de novembre 2011 est de l'ordre de 800 millions. Durant celles du 15 juin 2010, 23 personnes sont mortes, 2450 personnes ont été secourues dont 300 qui ont évité une mort certaine. Les dégâts sont évalués à 1,2 milliard.

risque et sur la gestion des crises) dont le concept de « Granularité sociétale » donne matière à penser sur l'organisation des « énergies locales » en articulation avec le système de pilotage général de la crise.

Compte-rendu des premières auditions

Un peu dans le même esprit, on retiendra le propos de l'ancienne sous-préfète de l'arrondissement de Draguignan, Corinne Orzechowski, qui sur la gestion de crise estime : « Il y a sans doute quelque chose à faire, par exemple à l'Education nationale. En novembre, on a observé un début de panique : des directeurs d'établissement m'ont appelée pour

savoir ce qu'ils devaient faire. Il y a un travail à faire pour savoir comment réagir en situation. »

À la lecture des comptes-rendus, on notera aussi que le Service départemental d'incendie et de secours du Var et le Centre de secours principal de Draguignan ayant été inondés, leur reconstruction sur de nouveaux sites a été demandée par le préfet. Concernant le déplacement du SDIS, le maire de Draguignan a proposé des terrains et celle du Muy a proposé de l'accueillir. On retiendra aussi que le directeur du Bureau de recherches géologiques et minières indique qu'un projet de système d'alerte en temps réel a été initié sur la Nartuby. L'ob-

jectif est que le phénomène karstique (afflux d'eau de surface suite à la mise en charge de siphons avec les nappes souterraines) soit intégré au modèle de prévision. Concernant l'alerte et l'information des populations, un nouveau système ciblé géographiquement devrait être déployé en France à partir de 2013.

Et pour conclure, ce propos de M. Xavier Martin, ingénieur général honoraire des eaux et forêts, qualifiant la crue du 15 juin 2010 de « spectaculaire mais pas exceptionnelle » : « Les constructions en zone inondable augmentent l'aléa et la vulnérabilité. »

ADS15. Accès aux documents.

La CADA donne un avis favorable

■ Le président de l'Association de défense des sinistrés du 15 juin 2010 (ADS15), M. Khémissi Makabrou, avait saisi la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) suite au refus de la DDTM du Var de communiquer les documents suivants : « L'aménagement de la zone industrielle de Saint-Hermentaire », septembre 1983, DDE83 ; « L'inondation du Caramy, du Riautord et de la Florieye - base documentaire de repère de crues historiques », décembre 2007, DDE83 ; « La présentation du projet de PPRI Taradeau », avril 2010, DDTM83 ; « Le PPRI Florieye mission post-crue », juillet 2010, DDTL Safege ; « Le recueil des laisses de la crue du 15 juin 2010 sur les communes de Draguignan, Trans, La Motte, Le Muy », septembre 2010, DDTM Egis eau.

Dans son avis numéro 20121068-ND du 22 mars 2012, la CADA donne un avis favorable estimant qu'en « l'absence de réponse de l'administration » ces documents sont communicables à toute personne qui en fait la demande.

Les avis de la CADA ont un caractère non contraignant, mais ils sont le plus souvent suivis par l'administration. La saisine de la CADA est obligatoire avant d'introduire un recours contentieux.

D.P.

est d
s ont
liard.

re qu'il
ail à j
agir en
ture d
aussi c
d'inc
e Cen
Dragu
r reco
sites a

et. Conce
1 SDIS, le n